

<http://www.snetap-fsu.fr/Pour-l-egalite-des-droits-et-des-reussites.html>



« Journée nationale du handicap dans l'Enseignement
Agricole Public »

Pour l'égalité des droits et des réussites

- Les Dossiers - Pédagogie -



Date de mise en ligne : jeudi 19 octobre 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Snetap-FSU organisait le mercredi 18 octobre 2017 une « Journée nationale du handicap dans l'Enseignement Agricole Public ».

Ce rendez vous était l'occasion de réunir des représentant.es des personnels (enseignant.es, [CPE](#), AESH, personnels de santé, personnels administratifs) et des représentant.es des élèves - étudiant.es et des parents, afin de débattre autour de l'accueil des jeunes en situation de handicap dans nos établissements.

Alors que le nouveau Président de la République affiche la prise en compte du handicap comme une priorité de son quinquennat, les personnels de l'Enseignement Agricole Public soulignent les difficultés grandissantes de l'accueil des jeunes en situation de handicap dans leurs établissements. Cette mission ne cesse de se dégrader. Elle se fait toujours en plus du travail quotidien, hors cadre statutaire, dans un bricolage permanent et sans moyens et ne tient aujourd'hui que par le bénévolat et le "travail invisible", en constante augmentation faute de moyens appropriés.

Pour le Snetap-FSU, l'accueil de tous les jeunes restent une priorité. Mais cet accueil doit se faire dans des conditions décentes et acceptables pour tous et toutes.

Le Snetap-FSU a décidé de mettre ce sujet en évidence au travers d'une « **Journée nationale du handicap dans l'enseignement agricole public** », le jeudi 18 octobre 2017.

L'objectif de cette action était d'une part de partager un bilan de terrain avec nos collègues du Snetap-FSU et de la [CGT-Agri](#) et les usager.ères via leurs associations et syndicats ([FCPE](#) - [FIDL](#) - FAGE) afin de réfléchir aux conditions d'accueil des jeunes en situation de handicap et d'autre part de porter nos revendications auprès du Ministre en vue d'obtenir un plan volontariste visant à améliorer ces conditions d'accueil et de suivi du handicap dans nos établissements

Pour cette journée, le Snetap-FSU a d'abord interrogé les équipes éducatives dans les établissements au travers d'un questionnaire afin de mesurer les difficultés réelles rencontrées par nos collègues et par les familles. Les nombreux témoignages obtenus ont permis l'élaboration d'un « livre noir » et surtout servis de base aux débats du 18 octobre.

Les débats, très riches et marquants, ont permis de mettre encore davantage exergue tous les dysfonctionnements que nous constatons quotidiennement dans les établissements agricoles.

Ils ont confirmé les problèmes que rencontrent à la fois les familles et les personnels : les problèmes d'accessibilité aux structures, l'absence de réel statut pour les accompagnant.es, le manque de formations des personnels, la trop faible coordination entre les ministères concernées, les difficultés d'accès aux stages en entreprises, la manque d'organisation spécifique des sessions d'examen, ...

A l'issue de cette journée d'échanges, une délégation a été reçue par la Conseillère du Ministre de l'Agriculture en charge de l'enseignement agricole.

Cette délégation était composée de la représentante nationale des élèves et étudiant.es de l'enseignement agricole public au [CNEA](#), d'un représentant national de la FCPE et de trois représentant.es nationaux du Snetap-FSU (enseignant.es et personnel de santé).

Cet échange qui a duré un peu plus d'1 h 30 a permis à chacun d'apporter d'une part son témoignage et d'autre part de porter les principales propositions du Snetap-FSU validées par les personnels présents l'après midi.

La délégation a tout particulièrement insisté sur la nécessité de lever les ruptures de parcours des jeunes et de leur

famille lorsqu'ils quittent l'Education Nationale pour rejoindre l'Enseignement agricole (possibilité de suivi d'un.e AESH d'un ministère à l'autre, dossier d'aménagement des épreuves, ...), autant de ruptures qui fragilisent les jeunes, les familles mais aussi les équipes éducatives des établissements agricoles (mise en place tardive des nouvelles préconisations MDPH par exemple...).

Si la conseillère, accompagnée d'une représentante de la [DGER](#) chargée des questions de « suivi du handicap », s'est montrée très à l'écoute, elle a principalement rappelé l'engagement présidentiel à faire du handicap une des priorités du quinquennat... les décisions viendront plus tard sur les sujets de formation, d'accompagnement des équipes éducatives qui jugeront sur des actes concrets et rapides.

Le Snetap-FSU, la CGT-Agri, la FCPE et la FAGE ne peuvent se satisfaire de ce simple rappel. Ils exigent qu'immédiatement un chantier majeur avec des engagements clairs, précis, financés soit lancé sur cette question de l'accueil des jeunes en situation de handicap dans l'enseignement agricole public. Ils demandent au Ministre et à la DGER de prendre en compte leurs 10 propositions et demanderont des comptes le 3 décembre lors de la Journée Internationale des personnes handicapées.

RETROUVEZ DANS LE PORTFOLIO QUELQUES UNE DES ILLUSTRATIONS DE NOS DEBATS RICHES ET ECLAIRANTS